



**Écoles primaires Les Primevères-Jouvence  
Conseil d'établissement**

Séance ordinaire

Mardi 19 septembre 2023 dans le local 443 137 (anglais) à l'école Les Primevères

**Procès-verbal PROVISoire**

**Présences :**

**Pour représenter les parents :**

- M<sup>me</sup> Catherine Fournel, présidente
- M<sup>me</sup> Julie Drapeau, trésorière
- M<sup>me</sup> Julie Genest Gaumond
- M<sup>me</sup> Rosine Kabindigiri
- M<sup>me</sup> Audrey Lamontagne
- M<sup>me</sup> Delphine Alamona

**Pour représenter le personnel enseignant :**

- M<sup>me</sup> Élisabeth Cimon
- M<sup>me</sup> Hélène Beaulieu
- M<sup>me</sup> Marie-Renée Coulombe
- M<sup>me</sup> Sylvie St-Arnaud

**Pour représenter le service de garde :**

- M<sup>me</sup> Sophie Nadeau

**Pour représenter le personnel des services professionnels :**

- M<sup>me</sup> Émilie Paré

**Direction de l'école :**

- M<sup>me</sup> Julie Boulanger, directrice
- M<sup>me</sup> Alexandra Therrien, directrice adjointe

**Absent :**

- M. Aurélien Dupuy, parent

**École Les Primevères - Jouvence**  
**Convocation du conseil d'établissement**

---

**Date : Le mardi 19 septembre 2023**

**Heure : 19 h**

**Lieu : Local 143 137 de l'école Les Primevères**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

**Bloc ouverture**

- Parole au public
1. Ouverture de l'assemblée
  2. Vérification du quorum
  3. Adoption du projet d'ordre du jour
  4. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 14 juin 2023
  5. Définition des rôles, responsabilité des membres du CE

**Bloc décision**

6. Adoption des règles d'élection afin de pourvoir les postes et définition de leur mandat
7. Élection d'un(e) président(e) du conseil d'établissement (art. 56 et 58)
8. Élection d'un(e) vice-président(e) du conseil d'établissement (art. 60)
9. Nomination des représentants de la communauté
10. Nomination d'un(e) secrétaire des séances du conseil
11. Nomination d'un(e) trésorier(ère) du conseil
12. Nomination du membre parent au comité de parents
13. Conflit d'intérêts et autorisation de divulgation de renseignements personnels (art. 70)<sup>1</sup>
14. Adoption du calendrier des séances du CÉ pour 2023-2024 (art. 67)<sup>1</sup>
15. Règles de régie interne du conseil d'établissement (dépôt pour adoption)<sup>1</sup>
16. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières pour l'année 2023-2024<sup>2</sup>
  - *Projets activités éducatives complémentaires acceptés pour l'année*
  - *Mode de fonctionnement pour l'adoption de projet*

**Bloc consultation**

17. Information générale
  - de la direction;
  - du représentant au comité de parents;
18. Varia
19. Levée de l'assemblée.

<sup>1</sup> : document annexé au courriel

<sup>2</sup> : document remis sur place

### **Bloc ouverture**

Parole au public

#### **1 Ouverture de l'assemblée**

Madame Julie Boulanger, directrice, souhaite la bienvenue aux membres. Elle ouvre ensuite l'assemblée. Elle préside l'assemblée jusqu'à l'élection de la présidente.

#### **2. Vérification du quorum**

#### **3. Adoption du projet d'ordre du jour**

Madame Julie Boulanger, directrice, présente le projet d'ordre du jour aux membres du conseil d'établissement. Deux points sont ajoutés dans le varia (point 18).

**CÉ.23-24 -1** Il est proposé par Sophie Nadeau, appuyée par Catherine Fournel, d'adopter le projet d'ordre du jour.

#### **4. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 14 juin 2023**

Page 5 - Point 10c : Correction de l'acronyme : PEVR au lieu de PVER

Page 5 - Point 10c : Corrections grammaticales : De plus, elle explique que le calendrier scolaire 2023-2024 et le suivi budgétaire ont été présentés lors du comité.

Suivi : Projet éducatif – Madame Julie Boulanger et madame Alexandra Therrien amorceront prochainement la refonte du projet éducatif de l'école. Elles sont à l'élaboration de leur échéancier. Un comité a été formé afin de travailler sur ce dossier avec elles.

**CÉ.23-24 -2** Il est proposé par Sylvie St-Arnaud, appuyée par Élisabeth Cimon, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 14 juin 2023.

#### **5. Définition des rôles, responsabilité des membres du CE**

- Madame Julie Boulanger exprime ses attentes envers les membres du conseil d'établissement. Elle souligne l'importance du respect et de la convivialité. Elle souhaite que les rencontres se déroulent efficacement et dans un temps raisonnable.
- Une rencontre entre la direction et le(la) président(e) du conseil d'établissement sera planifiée afin de faire l'ordre du jour de l'assemblée.
- Le(la) président(e) du conseil d'établissement présidera les rencontres et il ou elle sera assisté(e) par la direction dans les discussions.
- Madame Julie Boulanger insiste sur l'importance de représenter l'ensemble des élèves de l'école Les Primevères et de l'école Jouvence.

- La trésorière et la présidente auront un rapport à produire en fin d'année.

### **Bloc décision**

#### **6 Adoption des règles d'élection afin de pourvoir les postes et définition de leur mandat**

Madame Julie Boulanger présente les règles d'élection.

**CÉ.23-24 -3** Il est proposé par Delphine Alama, appuyée par Julie Genest Gaumond, d'adopter les règles d'élection.

#### **7 Élection d'un(e) président(e) du conseil d'établissement** (art. 56 et 58)

Madame Catherine Fournel se propose afin de siéger au poste de présidente du conseil d'établissement. Elle est élue par acclamation.

#### **8 Élection d'un(e) vice-président(e) du conseil d'établissement** (art. 60)

Madame Julie Genest Gaumond se propose afin d'occuper le poste de vice-présidente du conseil d'établissement. Elle est élue par acclamation.

#### **9 Nomination des représentants de la communauté**

Monsieur Réjean Martel, qui siège au conseil de quartier, est absent de la présente rencontre. Madame Catherine Fournel contactera monsieur Martel afin de l'inviter officiellement aux rencontres pour l'année scolaire 2023-2024.

#### **10 Nomination d'un(e) secrétaire des séances du conseil**

Madame Katia Perron a accepté d'occuper la responsabilité de secrétaire d'assemblée pour l'année scolaire 2023-2024.

#### **11 Nomination d'un(e) trésorier(ère) du conseil**

Catherine Fournel propose la nomination de madame Julie Drapeau. Celle-ci accepte et est nommée trésorière du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024.

#### **12 Nomination du membre parent au comité de parents**

Madame Rosine Kabindigiri et madame Audrey Lamontagne se proposent d'aller, en alternance, au comité de parents du centre de services scolaire.

#### **13 Conflit d'intérêts et autorisation de divulgation de renseignements personnels** (art. 70)<sup>1</sup>

Madame Julie Boulanger demande aux membres de remplir le document d'autorisation de divulgation de renseignements personnels. Elle met également à la disposition de tous, le formulaire en cas de conflit d'intérêts en lien avec une entreprise, un organisme ou le centre de services scolaire.

14 **Adoption du calendrier des séances du CÉ pour 2023-2024** (art. 67)<sup>1</sup>

- Madame Julie Boulanger s'assure que le calendrier des séances du conseil d'établissement convient à tous les membres.
- Madame Delphine Alamona informe le conseil d'établissement qu'elle sera absente lors des 2 prochaines rencontres.
- Madame Julie Boulanger demande d'ajouter une rencontre en août 2024. Après une courte discussion, il a été décidé d'en reparler lors de la séance de juin 2024.

**CÉ.23-24 -4** Il est proposé par Audrey Lamontagne, appuyée par Marie-Renée Coulombe, d'adopter le calendrier des séances du conseil d'établissement pour 2023-2024.

15 **Règles de régie interne du conseil d'établissement (dépôt pour adoption)** <sup>1</sup>

Madame Alexandra Therrien nomme les deux changements qui ont été apportés au document des règles de régie interne du conseil d'établissement,

- Changement de l'appellation commission scolaire pour centre de services scolaire
- Retrait du rôle de commissaire

Madame Catherine Fournel soulève un questionnement auprès des membres au sujet d'une durée maximum pour les rencontres du conseil d'établissement. Madame Julie Genest Gaumond propose de fixer un temps limité.

À la suite des échanges, madame Julie Boulanger apportera quelques modifications au document; une durée maximale de 2 heures 30 minutes, une priorisation des points qui ne seront pas encore traités et une obligation de faire voter les membres si la rencontre se prolonge au-delà du temps prescrit.

\*\*\*Les corrections seront apportées au document et l'adoption de ce point est reportée lors de la prochaine rencontre.

16 **Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières pour l'année 2023-2024**<sup>2</sup>

- ***Projets activités éducatives complémentaires acceptés pour l'année***
- ***Mode de fonctionnement pour l'adoption de projet***

- Madame Alexandra Therrien demande aux membres s'ils acceptent d'adopter les activités en un seul bloc. Les membres acceptent.
- La liste des endroits à visiter dans le quartier est présentée par madame Alexandra Therrien. Sylvie St-Arnaud demande d'ajouter le parc Robitaille à la liste. Ce parc, près de l'école Les Primevères, accueillera bientôt de tout nouveaux jeux d'eau.

- Madame Alexandra Therrien explique que les activités éducatives sont gratuites pour les parents, que les enseignants se sont vus attribuer un budget de 50\$ par élève pour planifier des activités et des sorties scolaires.
- Madame Alexandra Therrien distribue les documents des différentes activités et sorties éducatives de l'école Primevères et ensuite elle distribue ceux de l'école Jouvence. Les parents prennent connaissance de tous les tableaux d'activités.
- Madame Alexandra Therrien explique que les activités facultatives doivent être présentées aux parents. Ceux-ci seront sondés. Pour que la sortie ait lieu, il doit y avoir un taux d'acceptation de 80%. Un parent pourrait être en accord avec la sortie, mais peut décider de ne pas envoyer son enfant. Le parent qui refuse peut envoyer son enfant à l'école et celui-ci sera pris en charge par un enseignant d'une autre classe. Pour les parents qui n'ont pas les moyens, la direction peut apporter son aide financière afin de permettre à l'enfant de profiter de cette activité. Madame Therrien distribue les documents pour les différentes activités facultatives en éducation physique.
- Madame Hélène Beaulieu présente le projet pilote « Classe active en plein air » des enseignantes de 4<sup>e</sup> année et de l'enseignante d'éducation physique de l'école Les Primevères.
- Toutes les activités éducatives et les sorties facultatives ont été approuvées par les membres du conseil d'établissement.

**CÉ.23-24 -5** Il est proposé par Julie Drapeau, appuyée par Julie Genest Gaumont, d'approuver les activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières pour l'année 2023-2024.

## **Bloc consultation**

### 17 Information générale

→ de la direction;

- En octobre, il y aura une tournée des classes faite par monsieur Frédéric Savary de la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette afin de présenter, à nos élèves, leurs différents programmes et faire briller cette belle école secondaire.
- Le 4 octobre prochain, ce sera le Cross-Country.
- Nous avons un record d'inscriptions pour le mini-basket et pour les activités parascolaires de nos deux écoles.

→ du représentant au comité de parents;

- Il n'y a pas eu de rencontre.

### 18 Varia

#### **18.1 Présentation d'une correction au rapport annuel**

Rapport annuel de la présidente : Il sera apporté la correction suivante au rapport annuel de la présidente. Ce n'était pas qu'une seule personne qui était en élection à l'école Les Primevères, mais bien deux postes vacants pour élection.

**CÉ.23-24 -6** Il est proposé par Sophie Nadeau, appuyée par Delphine Alamona, d'approuver la correction au rapport annuel.

### **18.2 Compte-rendu vs site Internet**

Madame Fournel souhaite que le site Internet de l'école soit mis à jour. Elle aimerait que les dates des rencontres du conseil d'établissement et les procès-verbaux y soient déposés avec assiduité.

## **20. Levée de l'assemblée**

Madame Julie Boulanger et madame Catherine Fournel remercient les membres et annoncent la levée de l'assemblée. Il est 20h29.

**CÉ.23-24 -7** Il est proposé par Élisabeth Cimon, appuyée par Hélène Beaulieu, d'approuver la levée de l'assemblée.

---

Julie Boulanger

---

Alexandra Therrien

---

Catherine Fournel,

Directrice,  
École Les Primevères-Jouvence

Directrice adjointe,  
École Les Primevères-Jouvence

Présidente du conseil  
d'établissement

Procès-verbal rédigé par : Katia Perron